

LABORATOIRE
AGECOM



Spécial 
infestation
POUX ROUGES

Objectif STOP POUX

Le pou rouge est un parasite quasi exclusif de la poule. Le pou se nourrit du sang de l'animal (jusqu'à 6 % du sang d'une poule en une journée).

Conséquences d'une infestation de poux rouges :

- Anémie (poule affaiblie et stressée).
- Transmission de maladies (salmonelle par exemple).
- Production perturbée (diminution de la ponte, décoloration du jaune, œufs tâchés).

Pour venir à bout de ces problèmes, le Laboratoire AGEKOM a mis au point une solution naturelle, mais surtout efficace : STOP POUX.

Intérêts STOP POUX

STOP POUX est un produit à base d'extrait naturel de plantes.

STOP POUX a une triple action, ovicide, larvicide et adulticide. Par son mode d'action, STOP POUX ne permet pas le développement de résistance croisée.

STOP POUX agit immédiatement par contact, est biodégradable et se pulvérise dans le bâtiment même en présence des animaux.

STOP POUX a une rémanence par son efficacité sur les œufs et sur les larves (rupture du cycle).

Composition STOP POUX

Produit prêt à l'emploi.

Substance active : Géraniol 3 % /l (notifié comme substance active définie dans l'art.16 (2) de la directive 98/8/CE concernant les produits biocides). N°CAS : 106-24-1.

Le Laboratoire AGEKOM défend le géraniol comme principe actif au niveau européen.

Autres substances non actives : acide citrique, alkyldiethanolamide.

Fonctionnement STOP POUX

STOP POUX détruit la chitine qui constitue la carapace de l'insecte : le principe actif, à base d'extrait de plantes, contenu dans STOP POUX, extrait très rapidement l'eau du corps de l'insecte et conduit à sa destruction immédiate.

Mode d'emploi STOP POUX

Bien nettoyer le bâtiment avant utilisation pour une meilleure efficacité du produit. STOP POUX prêt à l'emploi (porter des gants pour le produit pur), pulvériser la solution à grosses gouttes (> 25 µm, le produit agissant par contact) sur les parois à raison de 50 à 100 ml/m².

Appliquer STOP POUX tous les 2 à 3 mois, en cas de forte infestation, renouveler 8 jours après la première application puis adopter la fréquence normale.

Elimination de l'emballage vide : Ne pas déverser STOP POUX dans les égouts et cours d'eau, toujours diluer les fonds de contenant et pulvériser sur les parois du bâtiment. L'emballage vidé et rincé peut être réutilisé sauf pour des produits destinés à être consommés.

L'emballage vide doit être détruit selon la réglementation en vigueur. Réservé à un usage professionnel.

Peut être utilisé en agriculture biologique conformément aux règlements CE 834/2007 et CE 889/2008.

